

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
N^o: 500-06-001182-225

C O U R S U P É R I E U R E
(Chambre des actions collectives)

M.J.

Demandeur

c./
FRÈRES DE L'INSTRUCTION CHRÉTIENNE

Défenderesse

-et-
FONDS DENIS-ANTOINE

Mis en cause

RÉPONSE
(Articles 145(2) et 147 C.p.c.)

À L'ENCONTRE DE LA DEMANDE D'AUTORISATION D'EXERCER UNE ACTION COLLECTIVE ET POUR ÊTRE REPRÉSENTANT DU DEMANDEUR, LA DÉFENDERESSE FRÈRES DE L'INSTRUCTION CHRÉTIENNE ET LE MIS EN CAUSE FONDS DENIS-ANTOINE ENTENDENT :

- convenir d'un règlement;
- contester la demande d'autorisation d'exercer une action collective et pour être représentant et de coopérer avec le demandeur pour établir un protocole qui régira le déroulement de l'instance.

La défenderesse Frères de l'Instruction Chrétienne et le mis en cause Fonds Denis-Antoine sont représentés par les avocats dont les coordonnées apparaissent ci-après :

M^e Luc Lachance / Me Julien Denis
LDB AVOCATS S.E.N.C.R.L.
204, rue du Saint-Sacrement, bureau 500
Montréal (Québec) H2Y 1W8
Téléphone : 514-848-9676
Télécopieur : 514-360-0790
Courriel : llachance@ldbavocats.ca / jdenis@ldbavocats.ca

MONTRÉAL, le 28 avril 2022

LDB avocats

LDB AVOCATS S.E.N.C.R.L.
Avocats de la défenderesse
Frères de l'Instruction Chrétienne
et du mis en cause **Fonds Denis-Antoine**

No : 500-06-001182-225

COUR SUPÉRIEURE (actions collectives)
DISTRICT DE MONTRÉAL

M.J.

Demandeur

c.

FRÈRES DE L'INSTRUCTION CHRÉTIENNE

Défenderesse

RÉPONSE

ORIGINAL

NATURE :

MONTANT :

M^e LUC LACHANCE

N/D : 3908-1

BS-2083

LDB
AVOCATS | LAWYERS

204, rue du Saint-Sacrement
Bureau 500
Montréal (Québec) H2Y 1W8
Téléphone : 514-848-9676
Télécopieur : 514-360-0790
lachance@ldbavocats.ca
notification@ldbavocats.ca